

19 janvier 2026 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos introductif du Président de la République à l'occasion de la signature de l'accord Elysée-Oudinot.

Monsieur le Président du Sénat,
Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,
Madame la Ministre des Outre-mer,
Monsieur le député, Monsieur le haut-commissaire,
Monsieur le sénateur,
Monsieur le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie,
Monsieur le Président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie,
Madame la Présidente du Congrès de Nouvelle-Calédonie,
Mesdames et messieurs les représentants des groupes politiques siégeant au Congrès de Nouvelle-Calédonie,
Mesdames, messieurs, en vos grades et qualités, chers amis,

Je ne serai pas long. Je vous remercie d'être là en cette fin d'après-midi après nos échanges de vendredi après-midi et surtout vos travaux des derniers jours. Et mes mots sont d'abord des mots de félicitation et de reconnaissance pour vous-mêmes, qui vous êtes engagés dans ces discussions et ces groupes de travail durant tous ces derniers jours, pour le travail qui a été fait, pour le sens du compromis, le sens des responsabilités et le courage, je l'évoquais vendredi après-midi, car je ne m'épargne pas les menaces inacceptables dont vous avez, pour plusieurs d'entre vous, fait l'objet. Je veux ici non seulement vous dire notre soutien personnel, mais le soutien de la République. Et je remercie notre haut-commissaire d'avoir pris toutes les dispositions utiles, aussi ce faisant. Tous les auteurs de ces messages seront poursuivis. La République impose le respect de chacune et chacun et, évidemment, la protection de toutes celles et ceux qui s'engagent avec un mandat, dans le cadre de leur mandat, avec le sens des responsabilités.

Permettez-moi également de remercier notre ministre des Outre-mer, ses équipes et l'ensemble des équipes de l'Elysée, de Matignon, du ministère des Outre-mer et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des autres ministères qui ont été impliqués, ainsi que le préfet Bastille et Madame Durieux, pour leur travail ces derniers jours à vos côtés dans tous les volets de celui-ci. Je ne veux pas être plus long.

Nous avons donc aujourd'hui 2 textes. Un accord complémentaire à l'accord de Bougival, dit Elysée-Oudinot, qui est remis sur table, qui est l'accord politique, qui sera formellement signé dans un instant. Et celui-ci fait référence, dans son paragraphe 3, à un relevé de conclusion de travaux et donc un protocole financier qui a fait aussi l'objet d'un accord et qui sera en parallèle finalisé, donnera lieu à une signature au ministère des Outre-mer dans la soirée, avec aussi tout un travail gouvernemental pour que tout ça soit reflété dans les textes budgétaires, et c'est le cas, et sous les plafonds qui sont prévus.

Je veux insister sur l'importance de ces textes, l'importance de cet accord qui sera formellement signé. Je pense qu'il est important, je sais que vous avez déjà fait ce travail durant ces dernières heures, mais d'abord que l'ensemble des signataires puissent, au-delà de cet accord formellement le signer, l'endosser et envoyer aussi un signal extrêmement clair à la représentation nationale et donc à nos députés et nos sénateurs qu'il fait l'objet d'un accord unanime, nous l'avons dit, et qu'il puisse y avoir aussi, dans les heures voire les jours qui viennent, selon vos agendas, un travail fait avec ces différents groupes.

Je remercie plusieurs d'entre vous qui ont d'ores et déjà consacré du temps en parallèle pour parler avec des présidents de groupes, qui de l'Assemblée, qui du Sénat. Si le président du Sénat et la présidente de l'Assemblée sont d'accord, je propose, peut-être par souci d'efficacité, de donner la parole à Madame la ministre pour qu'elle nous présente les termes de cet accord et de ce travail, qu'on ait éventuellement des réactions ou des observations. Puis je me permettrai de donner la parole à la présidente et au président.